



AGENT PÉPINIÉRISTE

Autre dénomination : Agent pépiniériste



Mission

L'agent pépiniériste réalise les opérations techniques liées à la culture de végétaux d'extérieur (arbustes fruitiers, arbres d'ornement, plants viticoles ou forestiers).

Activités



L'agent pépiniériste prépare et met en place les cultures :

- Il prélève des boutures en bois sec sur des souches d'arbres (les « pieds mères »), les protège et place certains végétaux dans des serres en vue de leur développement.
- Il prépare le sol et participe à la mise en place des cycles de production à l'aide de matériels adaptés faisant appel à de la mécanique, de l'hydraulique et parfois à des automates programmables.
- Il installe les substrats (laines de roches, mélanges tourbeux) pour fertiliser la terre.
- Il repique les boutures en les plantant dans la terre à distance égale les unes des autres, ou les empote dans des conteneurs (pots) adaptés.



L'agent pépiniériste entretient et développe les cultures :

- Il observe l'état des parcelles afin de repérer d'éventuels problèmes tels qu'une maladie, un parasite, une carence ou un excès nutritif...
- Il donne à la plante sa forme par différentes interventions : palissage (fixation des branches à une armature), taille, pincement (coupure de l'extrémité d'un jeune rameau), desserrage...
- Il réalise les opérations de multiplication des végétaux, par greffage ou par marcottage (permettre à une tige d'arbuste de toucher le sol et de prendre racine) par exemple.

- Il applique les traitements phytosanitaires et les fertilisants.
- Il règle et surveille le système d'arrosage (pression, filtres, asperseurs...).
- Il entretient les parcelles en effectuant le binage mécanique, le désherbage ou le buttage (création de buttes au pied des plantes).

L'agent pépiniériste arrache manuellement ou mécaniquement les arbres, ou les arbustes, et les conditionne en vue de leur commercialisation.

Il peut être amené à participer à la préparation des commandes, à la vente des produits et, éventuellement, à leur livraison.

Il effectue la maintenance des outils, machines, matériels et équipements de l'exploitation.

Conditions d'exercice

L'agent pépiniériste travaille dans une pépinière de jeunes plants ou une pépinière d'élevage, c'est à dire consacrée uniquement au développement de végétaux préalablement fournis. L'établissement peut éventuellement être spécialisé dans le domaine forestier, ornemental ou viticole. L'ouvrier travaille seul ou en équipe. Il exerce en plein air ou parfois, sous serres. Ses horaires sont réguliers, sauf au printemps et en automne, périodes de production et de vente plus importantes.

Compétences et qualités

L'agent pépiniériste **connaît les végétaux**, leur biologie, les ennemis des cultures et les moyens de lutte tels que les produits phytosanitaires. Il connaît également la composition des sols et des engrais, ainsi que les **techniques de culture et de multiplication**. L'agent pépiniériste peut être amené à utiliser des engins agricoles qu'il doit savoir manier ou conduire. Il s'adapte à l'évolution des produits et possède une bonne **faculté de mémorisation**.

Formation

- CAPA Productions horticoles, spécialité pépinières
- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité pépinières

Perspectives d'évolution

Avec des connaissances plus pointues dans son domaine, l'agent pépiniériste accèdera au poste de **chef de culture**.

Il pourra également s'installer en tant que **pépiniériste** après l'acquisition de compétences complémentaires en économie et en gestion.

Une autre perspective d'évolution possible tient dans une spécialisation dans le secteur commercial, après une formation complémentaire, pour devenir **conseiller technique de vente en horticulture** dans une entreprise commerciale (agrofournitures, jardinerie, grande distribution).

TÉMOIGNAGE



Samuel BOSSO

Agent pépinière

Herepian (34)

Quel est votre parcours professionnel ?

Au collège, j'ai eu l'occasion de faire des stages dans une pépinière et j'ai beaucoup apprécié. À l'issue de la classe de 3ème d'insertion, on m'a proposé de préparer un CAPA spécialité « Pépinière et Produits Horticoles ». J'ai alors demandé à mon maître de stage la possibilité de m'employer comme apprenti pour préparer le CAPA. Ensemble, nous avons relevé ce défi. Ma formation s'est très bien passée. J'ai obtenu mon diplôme et j'ai ensuite été embauché en contrat à durée indéterminée.

Comment évoluent vos responsabilités ?

Depuis mon arrivée, j'ai pu acquérir de plus en plus d'expérience dans la réalisation de différents travaux : plantations, rempotage, piquetage, fertilisation et multiplication des végétaux. Cette dernière mission présente pour moi beaucoup d'intérêt et je tiens absolument à la maîtriser. Par la suite je serai amené à avoir davantage de responsabilités. Je souhaite évoluer vers la préparation de commandes et travailler de façon presque autonome comme certains membres de l'équipe.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° A1414 et A1401 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche pépiniériste du CIDJ (www.cidj.com).

